

Atelier de concertation Dijon 01/07/2022 Thématique desserte et accompagnement du réseau

Participants :

MCO : Gaëlle Lambert, Nadine Ginhoux, Solange Joris, Lyse Basset, Aline Bert, Sophie Eluin, Christelle Gillot, Nathalie Prospa, Christelle Remillet, Elallia Rhannaoui, Fanny Schwan, Céline Nemoz, Anne Marion

Bibliothèques du réseau : 37 communes et bibliothèques représentées

ABCD : Véronique Frank et Bergamote Herpin

Introduction

Rappel des grands éléments de diagnostic par ABCD

Présentation des axes stratégiques du futur PDLP

Des participants avec des profils divers (bénévoles, salariés, bibliothèques de tailles et secteurs géographiques différents), répartis en 4 groupes.

Un des groupes est composé uniquement de bénévoles et de petites bibliothèques.

Desserte documentaire

▪ Choix sur place

- Bénévoles : Presqu'impossible pour les B3, B4, B5 hors couronne dijonnaise de se rendre sur place. Nécessaire prise en compte de l'âge de certains bénévoles, des contraintes de disponibilités pour d'autres (des bénévoles sont salariées par ailleurs et ont donc une autre activité).
- Difficulté du défraiement pour les bénévoles, coût important induit par les déplacements.
- Pour les B1 : il serait intéressant de venir plus souvent pour moins de documents.
- Pour les petites bibliothèques : 1 fois / an est suffisant pour certaines.
- Choix des dates parfois problématique pour le choix sur place et la livraison, souvent imposé.
- Choix CD / DVD : grosse baisse des emprunts, mais en zone rurale la Médiathèque numérique est peu utilisée (connexion internet moyenne). En revanche, souhait d'avoir des DVD de fiction. D'autres bibliothèques souhaitent avoir accès aux emprunts de CD et de DVD.
- Autre point de vue de certains participants : pour les CD et DVD, quasiment aucun prêt n'est réalisé, il n'est donc pas nécessaire de le maintenir pour toutes les bibliothèques.
- Fonds local de la MCO pas toujours suffisant.

▪ Navettes

- Le passage toutes les 3 semaines est trop long pour certaines B3.
- Ouvrir la possibilité de récupérer les documents dans les B1 et B2 est intéressant.
- Navette pour les B5 : pas de navette actuellement, souhait d'un envoi par la poste ou d'un retrait dans une B1 ou une B2 proche.
- Pourquoi ne pas élargir les quotas pour tout le monde ? Les B3 peuvent avoir besoin d'emprunter plus de documents, surtout pour réserver des CD et DVD pour celles qui n'en ont pas dans leurs fonds.
- Idem pour les grosses bibliothèques, l'augmentation du quota est souhaitée.
- Interruption trop longue pendant les vacances d'été (un passage en juillet serait apprécié)

- Autre point de vue de certains participants : pour les B1 augmenter le quota, pour les B3 le quota de 30 documents convient actuellement.
- ***Précision de la MCO : ces évolutions devront se faire à moyens et budgets constants.***

▪ **Bibliobus**

- Pour les B5, le maintien du bibliobus est jugé absolument nécessaire. La sélection de documents et leur livraison n'est pas jugé pertinent et ne peut se substituer au bibliobus, les bénévoles et bibliothécaires souhaitent pouvoir choisir dans le bibliobus.
- La modification de la desserte est à adapter en fonction du maillage et de la répartition géographique des bibliothèques, et pas de leur niveau (B1, B2,...)
- 2 voire 3 passages / an, y compris pour les dépôts, apparaît nécessaire.
- Identifier une tête de réseau dans un rayon de 10 km, qui favoriserait le travail entre bibliothèques.
- Exemple de la desserte scolaire dans un village avec un RPI : pas de transports pour aller à la bibliothèque la plus proche. Importance pour les enfants de voir ce qu'est une bibliothèque, voire d'entrer dans un bibliobus. Garder le bibliobus au moins une fois par an. Développer des liens entre dépôt scolaires et bibliothèques de proximité est possible uniquement s'il y a des transports pour aller de l'un à l'autre, ce qui est loin d'être le cas.
- Prêt direct : passer dans les toutes petites communes pour une poignée d'habitants est peu pertinent, mieux de prévoir un portage à domicile réalisé directement par les bibliothèques.
- Dans la couronne dijonnaise : des bibliothèques préfèrent venir sur place une fois de plus qu'utiliser le bibliobus.

Remarques :

- Éloignement rural : les habitants dans les villages ne vont pas dans une bibliothèque à plus de 10km, notamment les personnes âgées et les familles sans voiture.
- Des zones du territoire où l'échelle intercommunale n'est pas pertinente, cas des communautés de communes dans le nord-ouest du Département.

Accompagnement

▪ **Sur les collections**

- Acquisitions faites par les bibliothèques : demande d'être mieux accompagné sur le choix des nouveautés, pour les bibliothèques qui fonctionnent avec des bénévoles. Transmission des coups de cœur ou des avis à la suite des offices serait intéressante (newsletter, sur le portail...).
Précision de la MCO : les coups de cœur et sélections sont mis en ligne sur le portail et les réseaux sociaux très régulièrement.
- Collections MCO : choix assez pauvre pour les DVD (proposer de la fiction adulte et des séries, proposer aussi des séries sur la Médiathèque numérique),
- Les CD ne sont plus empruntés, pourquoi pas proposer des vinyles ?
- Séries jeunesse, mangas : très demandées, temps de mise à disposition pas assez long.
- Réservations un peu problématiques avec les rangs de réservation qui imposent un délai d'attente, davantage acheter d'exemplaires pour les nouveautés par exemple ?
- Quota à 60 documents serait mieux.
- Subventions pour acheter du matériel de lecture pour les malvoyants et non-voyants ou proposition du matériel en prêt.
- Souhait d'avoir plus de livres audio.

▪ **Mise en relation des bibliothèques d'un même territoire**

- Cafés bibliothèques : bonne connaissance entre bibliothécaires au sein de la métropole, mais pourrait être mis en place sur les autres territoires pour échanger sur les bonnes pratiques, mieux se connaître. En attente que la MCO initie des rencontres.
- Important que la rencontre avec les élus puisse se faire de manière officielle, officialiser le rôle de la MCO auprès des élus pour impulser des projets, motiver les élus pour des aides financières, légitimer la bibliothèque au niveau de la commune...
- Réunion sur place avec référent : en faire un temps fort autour du bilan du rapport d'activité de la bibliothèque, en lien avec les élus. Rapports d'activités ne sont pas toujours lus par les élus.

■ **Formation**

- Adapter les formations aux besoins des intercommunalités, interroger les territoires sur leurs besoins...
- Formations communes avec les partenaires socio-éducatifs : déjà proposées, pourraient être étendues.
- Proposer des cycles de formation avec des niveaux différenciés, la formation de base pour les bénévoles reste très importante (à développer en fréquence), avec des formations un peu plus poussées pour les plus grosses bibliothèques (exemple : numérique, participation des usagers...)
- Présentations et formations sur les expositions numériques sont parfois trop éloignées dans le temps de l'animation au sein de la bibliothèque même.
- Délocaliser plus régulièrement : en fonction des inscriptions, proposer une délocalisation, enregistrer les formations pour du distanciel, des webinaires...
- Manque de connaissance des partenaires socio-éducatifs sur les territoires : ne sont pas identifiés, la MCO pourrait mettre en lien avec les agents départementaux référents, notamment les référents culture au sein des agences solidarité-famille.

Remarques :

- Plus globalement, demande d'être accompagné par la MCO sur la tarification : interrogation des bibliothécaires sur la pertinence d'un passage à la gratuité. Élus ne savent pas suffisamment que le Département encourage la gratuité : la MCO peut apporter un argumentaire, des exemples...
- Des réticences de certaines communes à engager des coopérations autour des bibliothèques, souvent par manque de temps, les élus peuvent craindre d'être dépossédés de leur bibliothèque.
- Importance des réunions sur les territoires, pour encourager la structuration intercommunale, informer les élus et les bibliothécaires.

Aides financières

● **Investissement :**

- Nécessaire pour du matériel de type lecteur audio pour les personnes malvoyantes.
- Demande de pouvoir en bénéficiaire, même pour un renouvellement partiel de matériel informatique ou de mobilier avec des faibles montants (exemple : un ou deux ordinateurs).
- Les petites bibliothèques ne rentrent dans aucun critère d'aides si elles n'engagent pas de rénovation : « si on veut transformer les B5 peu actives, il faut accorder ces aides aux tous petits projets ». Pas non plus d'aides pour l'informatisation, devrait se faire en fonction du nombre de lecteurs, et non du niveau de la bibliothèque.
- Souhait d'avoir des conseils et un appui par rapport aux logiciels libres.

- **Aide au poste, formation ABF :**
 - La MCO n'a pas la main sur la formation ABF. Manque d'information souligné par les bibliothécaires sur cette formation (informations par mail de la MCO).
 - Formation ABF : diplômante mais pas reconnue dans la fonction publique pour passer les concours.

- **Aide à la constitution de fonds :**
 - Critère de bonification en cas de coopération entre plusieurs équipements : pas possible de coopérer entre plusieurs bibliothèques, surtout dans les zones rurales.
 - Élargir les critères.
 - Au-delà du fonds documentaire, besoin d'aides pour le mobilier, la formation, la médiation... : il faudrait aider un projet dans son ensemble et non uniquement un achat de documents.